



Inquiets de la montée des inégalités, les Français restent attachés à leur système de protection sociale

Synthèse des résultats

Baromètre d'opinion Drees 2013

- février 2014 -



Enquête réalisée par l'institut BVA pour la DREES
<http://www.drees.sante.gouv.fr/>
<http://www.bva.fr/fr/>

Sommaire

Vue d'ensemble

Inquiets de la montée des inégalités, les Français restent attachés à leur système de protection sociale.....	3
---	---

Focus 1

Que feriez-vous si l'un de vos proches devenait dépendant ?	7
---	---

Focus 2

Quel budget minimum faut-il tous les mois pour vivre ?	8
--	---

Focus 3

Baisse de revenu au moment de la retraite : ce que les Français perçoivent, anticipent, et ce qu'ils jugent acceptable.....	9
--	---

Focus 4

La qualité et l'accessibilité des soins en question	10
---	----

Présentation du baromètre.....	11
--------------------------------	----

Pour en savoir plus.....	12
--------------------------	----

Dossier réalisé par **Sébastien Grobon**, responsable
du Baromètre d'opinion Drees, bureau Redistribution et Evaluation,
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques.

Inquiets de la montée des inégalités, les Français restent attachés à leur système de protection sociale

- En 2013, **neuf Français sur dix** estiment que les inégalités ont plutôt augmenté au cours des cinq dernières années, contre huit sur dix en 2008 et sept sur dix en 2000.
- **Quatre Français sur dix** estiment que la qualité des soins à l'hôpital s'est détériorée au cours des dernières années (43 %), soit autant que ceux qui estiment qu'elle s'est améliorée (42%). 15 % estiment qu'elle est restée identique.
- **Six Français sur dix** jugent normal que la France consacre un tiers du revenu national au financement de la protection sociale, contre deux sur dix qui jugent cette proportion excessive, et presque autant qui la jugent insuffisante.

→ Depuis 2000, le Baromètre d'opinion de la Drees est un **outil de référence** pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur **santé**, sur la **protection sociale** (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les **inégalités sociales**. Les données de la vague 2013 ont été collectées du 14 octobre au 26 novembre, auprès d'un **échantillon, important pour ce type d'enquêtes, de 4 000 personnes**, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus en France métropolitaine (méthode des quotas).

Les Français s'inquiètent de la montée des inégalités

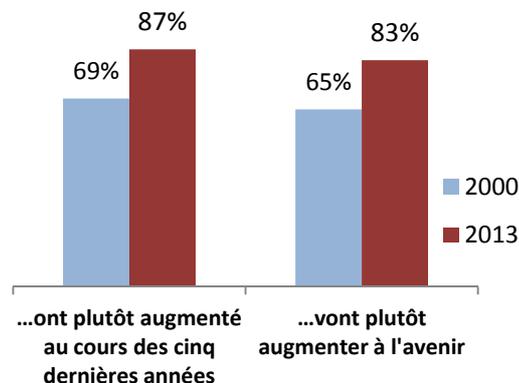
Huit Français sur dix considèrent en 2013 que les inégalités vont plutôt continuer à augmenter dans l'avenir (graphique ci-contre). Seulement moins de sept sur dix partageaient ce constat au début des années 2000.

Cette préoccupation concerne avant tout les inégalités de revenu, qui sont considérées comme les plus répandues par les Français (42 % d'entre eux, soit une majorité relative). Viennent ensuite les inégalités liées au logement, jugées les plus répandues par 14 % des Français.

Les données de l'Insee confirment que le rapport entre le niveau de vie des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres s'est accru, mais principalement à partir de 2008 (il est passé de 3,4 en 2008 à 3,6 en 2011)¹.

Les Français sont plus nombreux à percevoir une augmentation des inégalités

Pensez-vous que les inégalités...



Les Français jugent que les inégalités d'accès aux soins sont les moins acceptables (22 % des réponses) devant les inégalités de revenu (19 %) et les inégalités de logement (16%).

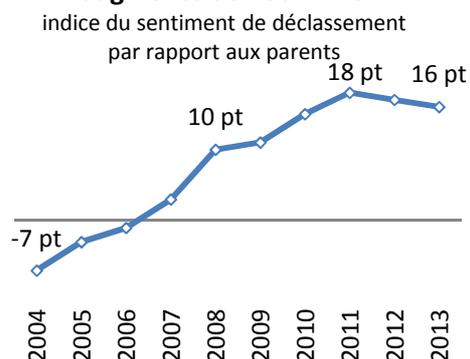
¹ France, portrait social, INSEE Références, édition 2013 (p. 209).

Les Français jugent en majorité leur situation personnelle plutôt bonne, mais sont pessimistes pour l'avenir

Huit Français sur dix trouvent leur situation actuelle plutôt bonne (dont un sur dix qui la juge même très bonne). Les cadres (86 %) et les retraités (73 %) sont les plus satisfaits de leur situation, au contraire des ouvriers (62 %) et des artisans et commerçants (65 %).

La moitié des Français (47 %) considèrent toutefois que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge, contre 38 % en 2007 (graphique ci-contre). Ce sentiment de déclassement n'augmente toutefois plus depuis 2011. Les jeunes adultes de 25 à 34 ans et les 35-49 ans sont plus nombreux à le ressentir (respectivement 55 % et 57 %) que les 50-64 ans et les 65 ans et plus (respectivement 46 % et 31 %).

Le sentiment de déclassement a augmenté de 2004 à 2011



L'indice du sentiment de déclassement mesure la différence entre la part des personnes considérant que leurs parents avaient une meilleure situation qu'elles et celle des personnes qui estiment que leur situation est meilleure que celle de leurs parents.

Lecture : En 2013, 47 % des Français pensent que la situation de leurs parents était meilleure que la leur, et 31 % estiment que leur situation est meilleure que celle de leurs parents, ce qui donne un indice de déclassement de 16 points.

Les Français expriment également un pessimisme pour l'avenir : 44 % d'entre eux considèrent en 2013 qu'il y a un risque de chômage dans les mois à venir pour eux-mêmes ou l'un de leurs proches (+ 6 points de pourcentage depuis 2011).

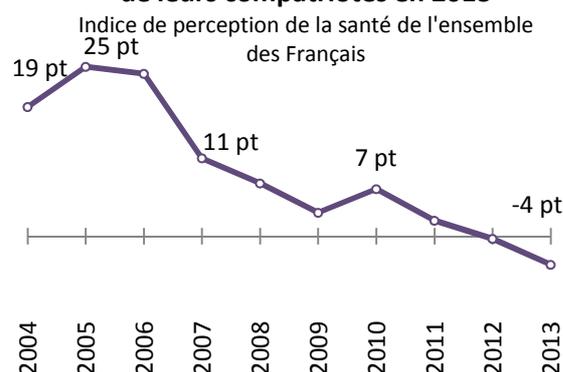
Conformément aux résultats des précédentes enquêtes depuis 2004, 52 % sont optimistes pour leur avenir, mais seuls 29 % le sont pour leurs enfants ou les générations futures.

Les Français s'estiment très majoritairement en bonne santé, mais s'inquiètent de plus en plus de la santé de leurs compatriotes

Sept Français sur dix s'estiment en bonne santé en 2013, dont trois sur dix en très bonne santé. Ces proportions sont stables depuis 2007. Les ménages les plus défavorisés (non qualifiés, à faibles revenus ou locataires du parc social) sont plus nombreux que la moyenne à déclarer un mauvais état de santé (respectivement +5 points, +8 points et +4 points que l'ensemble). On observe un fort gradient par âge : les moins de 30 ans sont 90 % à déclarer un bon état de santé, contre 58 % des plus de 65 ans.

Toutefois, pour la première fois en 2013, les Français qui estiment que l'état de santé de leurs compatriotes se dégrade représentent une majorité relative (42 %, contre 38 % qui pensent que l'état de santé des Français s'améliore : voir le graphique ci-contre). 20 % déclarent que selon eux, il est resté identique.

Les Français inquiets de la santé de leurs compatriotes en 2013



L'indice de perception de la santé de l'ensemble des Français mesure la différence entre la part des personnes considérant que l'état de santé des Français s'est amélioré et la part de celles qui estiment que l'état de santé des Français s'est au contraire dégradé.

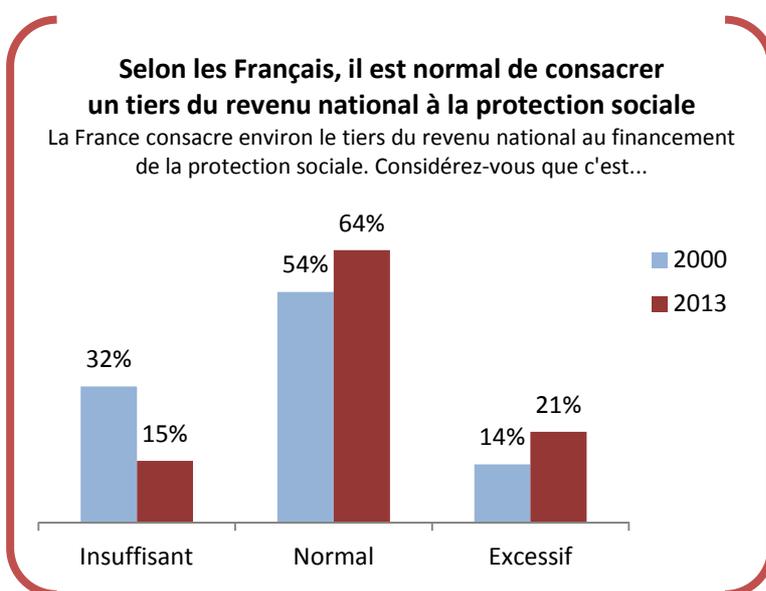
Lecture : En 2013, 38 % des Français pensent que l'état de santé des Français s'est amélioré au cours des dernières années, et 42 % estiment qu'il s'est détérioré, ce qui donne un indice de déclassement négatif, de -4 points.

Par ailleurs, 68 % des Français sont satisfaits de la qualité des soins en hôpital, mais une proportion croissante d'entre eux estime que la qualité des soins s'y est détériorée au cours des dernières années². Pour la première fois depuis l'introduction de la question dans le baromètre en 2010, les Français qui estiment que la qualité des soins hospitaliers en France s'est détériorée (43 %) sont au moins aussi nombreux que ceux qui pensent qu'elle s'est améliorée (42 %). 15 % considèrent qu'elle est restée identique.

→ La période récente, marquée par la crise économique, rendrait donc les Français plus pessimistes et critiques quant aux évolutions de la société. Les données du Baromètre d'opinion Drees permettent de compléter ce constat en mesurant de manière concomitante l'évolution de la position des Français vis-à-vis de leur système de protection sociale.

Ces inquiétudes ne remettent pas en cause le soutien des Français à leur système de protection sociale

Une large majorité des Français (64 %) juge normal que la France consacre un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Ce chiffre est globalement stable depuis 2009, et plus élevé qu'au début des années 2000. Les Français sont toutefois moins nombreux qu'en 2000 à juger cette part insuffisante, et un peu plus nombreux à la juger excessive (graphique ci-contre).



Les Français restent très attachés au système public et universel d'assurance maladie.

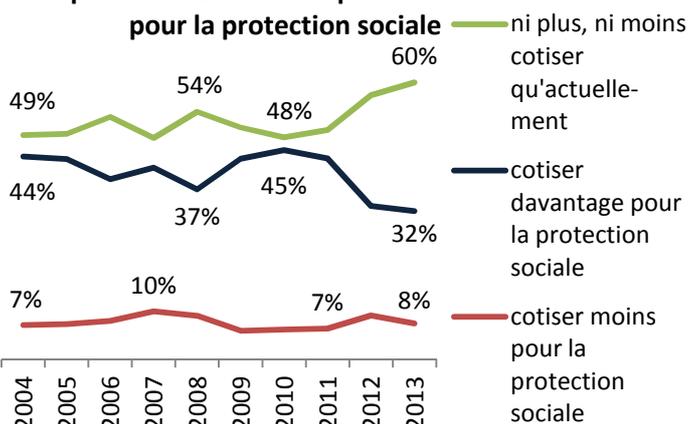
Neuf Français sur dix souhaitent que le système « reste essentiellement public », et ils sont très largement d'accord (72 %) avec le principe de solidarité entre personnes malades et personnes bien-portantes, qui implique que « les personnes malades ne cotisent pas davantage » que les autres. Bien que 85 % des Français estiment que « les dépenses sont trop élevées car le système n'est pas bien géré », quatre Français sur cinq pensent qu'il ne faut pas renoncer au monopole de la Sécurité sociale. 78 % des Français se prononcent enfin en faveur de l'universalité de l'assurance maladie, principe qui suppose qu'elle « bénéficie à tous sans distinction de catégorie sociale et professionnelle ».

NB : En 2000, la question commençait par « La France consacre environ le quart du revenu national... » Aucune rupture de série n'a été constatée au moment du changement de formulation.

² Pour plus de détail, voir le focus 4 : « la qualité et l'accessibilité des soins en question », p. 10 de ce document.

En matière de financement de la protection sociale, une proportion croissante des Français souhaitent que les entreprises ne cotisent ni plus, ni moins qu'actuellement (60 % en 2013, contre 49 % en 2011 : graphique ci-contre). La proportion de ceux qui estiment que les entreprises doivent cotiser plus est en baisse (32 % en 2013 : chute de 10 points entre 2011 et 2012, confirmée par une stabilité en 2013), mais seulement 8 % pensent qu'il serait souhaitable qu'elles cotisent moins et cette proportion reste stable depuis 2005.

Les Français sont plus nombreux depuis 2010 à penser que les entreprises ne doivent ni plus ni moins cotiser qu'actuellement



Une diminution du soutien à la solidarité publique en période de crise ?

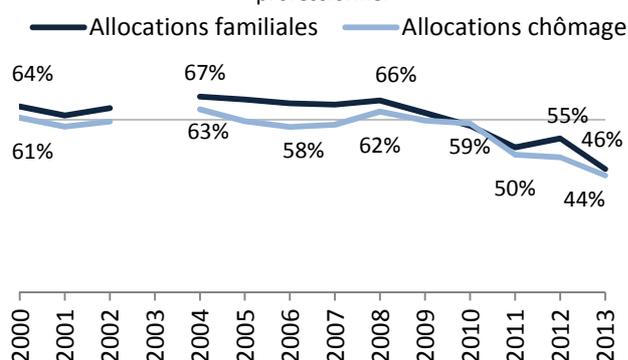
Pour une large majorité des Français (61 %), l'Etat reste l'acteur qui doit principalement « prendre en charge les personnes en difficulté sociale ». Une minorité des Français estime que ce rôle doit être assumé par les familles (8 %), les associations (5 %) ou les compagnies d'assurance (2 %). 24 % pensent que les personnes en difficulté sociale doivent plutôt être prises en charge par les caisses d'allocations familiales et 17 % par les collectivités locales.

Après avoir eu connaissance du montant du RSA (490 € en 2013), une majorité des Français juge tous les ans depuis 2002 qu'il faut l'augmenter (la question concernait le RMI avant 2009). Cette proportion est cependant en baisse : la part de ceux qui souhaitent une augmentation du RSA a diminué de 15 points entre 2009 et 2013, ce qui tranche avec l'augmentation, entre 2006 à 2009, de la part des Français souhaitant augmenter le RMI (+ 12 points).

Depuis 2008, les Français sont moins nombreux à penser que les allocations chômage et les allocations familiales devraient bénéficier à tous (graphique ci-contre) : la part des Français favorables à des allocations chômage ou familiales universelles, c'est-à-dire qui ne bénéficieraient pas uniquement aux plus pauvres ou à ceux qui cotisent, diminue fortement depuis 2008. A l'inverse, on observe une augmentation de la part des Français qui souhaitent limiter ces prestations aux seuls cotisants (+ 16 points depuis 2008 pour les allocations chômage et + 8 points pour les allocations familiales) : pour la première fois en 2013, la proportion de personnes souhaitant une allocation chômage destinée uniquement à ceux qui cotisent est égale à celle de ceux qui défendent le maintien d'une allocation chômage universelle (entendue au sens large, y compris les minima sociaux). La part de ceux qui souhaitent limiter les allocations familiales à « ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » a gagné 12 points depuis 2008.

Depuis 2008, le soutien à des allocations de solidarité universelles diminue

Part des Français considérant que les allocations suivantes devraient bénéficier à tous, sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel



NB : Il n'y a pas de données pour l'année 2003.

Que feriez-vous si l'un de vos proches devenait dépendant ?

- **Six Français sur dix** n'envisagent pas de vivre en institution.
- Si l'un de leurs proches devenait dépendant, **deux Français sur dix** le placeraient dans une institution, **six Français sur dix** choisiraient de le prendre en charge eux-mêmes, en l'accueillant chez eux ou en faisant en sorte de pouvoir s'en occuper chez lui, enfin, **deux Français sur dix** consacraient une partie de leur revenu à financer des aides pour qu'il puisse rester à son domicile.

La maison de retraite : une solution jugée majoritairement insatisfaisante

En 2013, **62 % des Français ne considèrent pas comme envisageable de vivre dans une maison de retraite**. 40 % - soit une hausse sensible de 6 points depuis 2004 - jugent même un tel placement « pas envisageable du tout ».

Le fait de vivre en institution est moins envisageable pour les ménages démunis. 51% des ménages ayant le niveau de vie le plus faible (situés dans le premier quintile, c'est-à-dire les 20% les moins riches) jugent le fait de vivre en institution « pas envisageable du tout » (soit 11 points de plus que dans l'ensemble de la population). 44 % des ménages les plus aisés (cinquième quintile, soit les 20 % les plus riches) estiment à l'inverse qu'il est envisageable pour eux de vivre en institution à l'avenir (soit 7 points de plus que la moyenne).

Prise en charge ou financement d'aides : l'influence du revenu et du statut social

Si l'un de ses proches parents devenait dépendant, seulement **deux Français sur dix** (19 %) **souhaiteraient le placer dans une institution spécialisée**.

Six Français sur dix déclarent qu'ils l'accueilleraient chez eux, ou feraient en sorte de pouvoir s'en occuper. Cette part est en légère hausse : 58 % en 2013 contre 52 % en 2004. Parmi ceux-ci, 28 % déclarent qu'ils l'accueilleraient à leur propre domicile quand 29 % d'entre eux feraient en sorte de pouvoir s'en occuper au domicile de leur proche.

Enfin, **deux Français sur dix consacraient une partie de leur revenu à financer des aides pour qu'il puisse rester chez lui**.

Les cadres supérieurs et professions libérales sont plus enclins à choisir de financer des aides pour maintenir la personne à domicile (soit 14 points de plus que la moyenne), contrairement aux ouvriers (soit 8 points de moins que la moyenne).

Les catégories plus défavorisées accueilleraient davantage la personne dépendante à leur propre domicile ou feraient en sorte de s'en occuper chez elle. 69 % des ouvriers choisiraient l'une de ces deux solutions, contre 50 % des cadres.

Quel budget minimum faut-il tous les mois pour vivre ?

- En 2013, selon les Français, une personne vivant seule a besoin d'au minimum **1 490 € par mois** pour vivre.
- Depuis 2008, ce revenu minimum nécessaire a **augmenté de 75 €** hors inflation.
- Le montant cité comme revenu minimum est légèrement **plus faible pour les ménages dont les revenus sont très bas**, et **plus élevé pour les habitants de la région parisienne**.

A la question « Selon vous pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois ? », les Français répondent en moyenne **1 490 €**. A titre de comparaison, le niveau de vie médian après impôts s'élève à 1 630 € par mois en 2011.

Ce montant minimum pour vivre augmente davantage que les prix depuis 2008 : il a augmenté de 160 €, soit 75 € si l'on soustrait l'inflation (graphique ci-contre).

Le montant minimum pour vivre que citent les Français augmente avec les ressources et le statut social, mais de manière limitée

Les cadres supérieurs et professions libérales citent un montant de 1 560 €, supérieur de 70 € à la moyenne citée par l'ensemble des Français. Les ménages les moins riches (situés dans le premier quintile, soit les 20 % les moins riches) citent un revenu égal à 1 410 €, inférieur de 80 € à la moyenne.

Les personnes ne connaissant, ni dans leur famille ni en dehors de leur famille de personnes en situation de précarité (personne en emploi précaire, élevant seule ses enfants avec un faible revenu, au chômage ou SDF), citent un montant de 1 530 €, supérieur de 40 € au revenu cité par l'ensemble des Français.

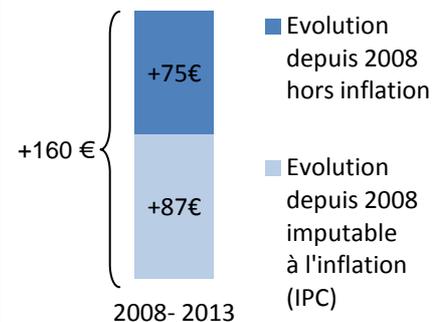
Un montant minimum également lié au lieu d'habitation

Les habitants de l'agglomération parisienne citent un montant minimum de 1 620 €, soit un niveau supérieur de 130 € à la moyenne générale. Les personnes vivant dans une commune de moins de 20 000 habitants évoquent à l'inverse un montant minimum un peu plus faible que la moyenne, de l'ordre de 1 430 €.

Un revenu minimal proche de celui tiré de l'enquête de l'Insee

Selon l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie de l'Insee (2010), le revenu minimal moyen dont les ménages disent avoir besoin pour pouvoir joindre les deux bouts est de 2 270 €. Il s'agit ici du montant pour un ménage, et pour non une personne seule : en divisant par le nombre d'unités de consommation des ménages, on obtient un montant de 1 490 €, et en ne posant la question qu'aux personnes seules, on obtient 1 512 €. Ces chiffres, qui datent de 2010, sont très proches de ceux observés en 2013 dans ce baromètre.

Le montant nécessaire pour vivre selon les Français a augmenté de 75 € entre 2008 et 2013, une fois l'inflation déduite



Baisse de revenu au moment de la retraite : ce que les Français perçoivent, anticipent, et ce qu'ils jugent acceptable

- En 2013, **58 %** des Français estiment que le niveau de vie des retraités est moins bon que celui de l'ensemble de la population. 24 % estiment qu'il est à peu près identique à celui de la population dans son ensemble et 18 % qu'il est meilleur.
- **75 %** des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population (+ 11 points depuis 2004).

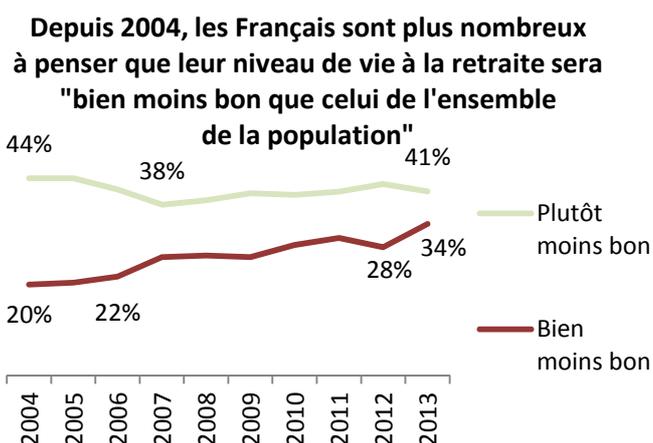
Les Français sous-estiment-ils le niveau de vie des retraités ?

58 % des Français estiment que le niveau de vie des retraités est moins bon que celui de l'ensemble de la population. Ce chiffre a fortement augmenté entre 2006 et 2009 (+ 25 points), mais demeure stable depuis. Les mesures objectives du niveau de vie des retraités montrent cependant que si l'on tient compte du fait qu'ils sont plus souvent propriétaires de leur logement, les retraités ont globalement un niveau de vie comparable à celui des actifs³, et 15 % plus élevé que celui de l'ensemble des non-retraités⁴.

Les plus jeunes ont une vision plus pessimiste du niveau de vie des retraités que leurs aînés. Ainsi, 65 % des moins de 35 ans estiment que les retraités ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui du reste de la population, contre 47 % des 65 ans et plus. Cela pourrait également exprimer une inquiétude quant à leur propre niveau futur de retraite.

Les Français s'attendent à voir baisser leurs revenus au moment de la retraite

75 % des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population. Ce chiffre n'était que de 64 % en 2004. Parmi eux, la part de ceux qui estiment que leur niveau de vie sera « bien moins bon » s'élève à 34 %. Cette part est en augmentation de 14 points depuis 2004 (graphique ci-contre). 19 % estiment en revanche qu'il sera à peu près identique à celui de la population dans son ensemble, et 6 % qu'il sera meilleur.



56 % des non-retraités accepteraient une baisse de revenu limitée (moins de 20%) au moment du départ à la retraite, « compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite ». 11 % accepteraient une baisse de revenu de plus de 20 %, alors qu'à l'inverse 33 % ne jugent « aucune baisse de revenu » acceptable.

³ « Evolutions récentes du niveau de vie et de la pauvreté des retraités », document de travail du COR, janvier 2014.

⁴ *La situation des retraités*, rapport de la cour des comptes, avril 2012.

- En 2013, **huit Français sur dix** sont satisfaits de la qualité des soins des médecins et dentistes, **sept sur dix** de celle des hôpitaux publics hors urgence, **six sur dix** de celle des cliniques privées et **cinq sur dix** de celle des urgences.
- **Six Français sur dix** estiment que la qualité des soins diffère selon les revenus, et autant pensent que la qualité n'est pas la même selon le lieu où l'on habite.
- Les inégalités géographiques d'accès aux soins inquiètent davantage les habitants des villes moyennes que ceux vivant en milieu rural ou dans les grandes villes.

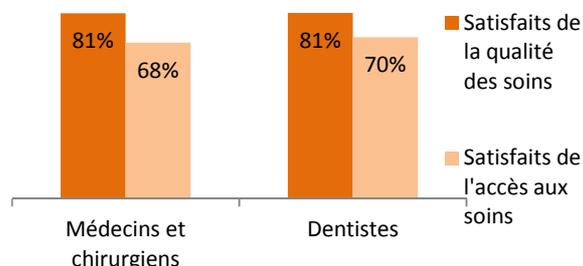
Les médecins et les dentistes sont les service de soins perçus comme les plus satisfaisants

En 2013, huit Français sur dix sont satisfaits de la qualité des soins des médecins et des dentistes. La part s'élève à 65 % pour l'hôpital public hors urgences, à 60 % pour les cliniques privées et à 55 % pour les urgences hospitalières.

Ce résultat dépend de la région d'habitation : les habitants du Bassin parisien et de l'Est de la France ont tendance, par exemple, à être plus critiques envers la qualité des soins à l'hôpital public et en clinique privée.

De 2007 à 2013, **la satisfaction quant à l'accès aux soins des médecins et dentistes a chuté de 10 points** (en passant de 82 % à 68 % pour les médecins et de 81 % à 70 % pour les dentistes). Le nombre de praticiens par habitant n'a pas varié entre 2007 et 2013, mais on observe sur cette période une augmentation de la part des dépassements dans les honoraires⁵.

Médecins, chirurgiens et dentistes : les Français sont plus satisfaits de la qualité des soins que de l'accès aux soins



Pour six Français sur dix, la qualité des soins diffère selon les revenus

Six Français sur dix estiment que la qualité des soins diffère selon les revenus, et autant pensent que la qualité n'est pas la même selon le lieu où l'on habite. Les inégalités de qualité des soins selon le lieu d'habitation inquiètent davantage les habitants des villes moyennes que ceux vivant en milieu rural ou dans des grandes villes.

Se référer à l'étude complète pour aller plus loin

Pour retrouver ces résultats dans le détail, ainsi que des analyses complémentaires, voir l'étude de Rosalinda Coppoletta et Vincent Le Palud jointe à ce dossier : « Qualité et accessibilité des soins de santé : qu'en pensent les Français ? », collection Etudes et Résultats, Drees, février 2014.

⁵ Les comptes nationaux de la santé – 2012, collection Etudes et statistiques, Drees, décembre 2013.

Le Baromètre Drees permet de mesurer l'évolution perçue des politiques sociales et de santé

Un outil de suivi conjoncturel depuis 2000

Le Baromètre d'opinion de la Drees suit chaque année depuis 2000 l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales, en interrogeant 4 000 personnes de France métropolitaine.

A la demande de la Drees, l'Institut BVA a réalisé du 14 octobre au 26 novembre 2013 une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Le caractère annuel et l'ancienneté de ce baromètre en font un outil de suivi conjoncturel indispensable pour appréhender l'évolution de l'opinion des Français sur les politiques dont le ministère a la charge, tant en matière de santé que de solidarité. Le Baromètre apporte un éclairage complémentaire aux travaux menés habituellement par la Drees, puisqu'il permet de mettre en parallèle les évolutions perçues et réelles des politiques sanitaires et sociales. Il est également utilisé par des chercheurs en sociologie ou en science politique pour améliorer leur compréhension de l'opinion.

Appréhender l'opinion sur sept thématiques liées à la protection sociale

Le questionnaire comporte 7 modules thématiques (dont les deux derniers, Famille et Handicap/Dépendance, sont posés en alternance une année sur deux) :

- **Inégalités** (inégalités de revenus, inégalités entre hommes et femmes, justice sociale, *etc.*)
- **Pauvreté / chômage** (évolution de la pauvreté, définition des personnes exclues, opinion sur le montant et l'efficacité du RSA et des allocations chômage, *etc.*)
- **Protection sociale** (financement de la protection sociale, ciblage des prestations sur les plus modestes ou les seuls cotisants, *etc.*)
- **Retraite** (âge de départ anticipé et souhaité, niveau de vie des retraités, réformes souhaitées pour préserver le système de retraite, *etc.*)
- **Santé** (perception de l'état de santé de la population, qualité et accès aux soins, risque sanitaire, inégalités de santé, réformes souhaitées, *etc.*)
- **Famille** (objectif que doit poursuivre la politique familiale, durée du congé maternité, mode de garde privilégié pour les enfants en bas âge, *etc.*)
- **Handicap / dépendance** (effort de la société envers les personnes handicapées, création d'une cotisation obligatoire pour aider financièrement les personnes dépendantes, statut des aidants, *etc.*)

Pour chaque thème, le questionnement vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français. Il porte sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes.

En savoir plus sur le baromètre d'opinion Drees et l'évolution des résultats de 2000 à 2013

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-barometre-d-opinion-de-la-drees,11136.html>

Publications de février 2014

- * Rosalinda Coppoletta et Vincent Le Palud (2014) « Qualité et accessibilité des soins : qu'en pensent les Français ? », Études et Résultats n°866, Drees, février.
- * BVA, 2014, « Principaux résultats du baromètre Drees 2013 », Rapport pour la Drees, janvier.

Autres publications récentes liées au baromètre

- * Rosalinda Coppoletta, 2013, « Les attentes des Français en matière de protection sociale », *La protection sociale en France et en Europe en 2011*, Drees, octobre.
- * Patrick Domingues, 2013, « L'opinion des Français sur la pauvreté et le revenu de solidarité active », in Labarthe J. et Lelièvre M. (Dir.), 2013, *Minima sociaux et prestations sociales - édition 2013*, Coll. Études et Statistiques, Drees, juillet.
- * Laurent Lequien et Virginie Andrieux, 2013, « Les opinions et les souhaits des Français en matière de retraite en 2011 », *Les Retraités et la Retraites - édition 2013*, Collection Études et Statistiques, Drees, avril.

En savoir plus sur la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees)

La Drees est une direction de l'administration centrale des ministères sanitaires et sociaux. Elle a pour mission de fournir une capacité d'observation, d'expertise et d'évaluation dans les domaines de la santé et la solidarité, afin d'éclairer l'action publique.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/>